

AU NEPAL

UN VILLAGE

UNE AMITIE

EN MARCHÉ

ASSEMBLEE GENERALE DES 24 ET 25 MAI 2006 (LASCHAMPS ; 63)

COMPTE RENDU

22 présents sur 59 inscrits + 16 pouvoirs envoyés, **soit presque 2/3 des membres représentés ;**

Gisèle et JC BONNET, Evelyne et Jean-Claude PICHENOT (animateur des débats), Monique et Jacques LEFEVRE, Jacqueline et Marc BECHET, Jacqueline et Marc LUBIN, Monique et Jean RIALAN, Michel et Christine GRIFFON, Jacques CLUCHAT, Jean-Claude RAIMBAULT, Marc VINCENT, Louis LAURENT, Michel CREPIN-LEBLOND, Marie-Claire DESPAUX, Catherine LECLABART, Jean-Marie VILAIN.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

1/ RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Présenté par le président en exercice J. Cluchat. Les nombreuses activités de l'association vont toutes dans le sens des objectifs définis antérieurement ;

- envoi régulier de lettres d'infos aux adhérents (4) ;
- nombreux contacts avec les Népalais de Rapcha pour finaliser les projets du pont : celui du gouvernement et le nôtre ;
- exposition du projet auprès de l'Union Européenne ;
- réfection des panneaux pour la présentation de l'association (en double) ;
- mise à jour du press-book, du DVD et rédaction du dépliant présentant l'asso ;
- exposition au CE de la société Thalès ;
- idem aux Rotary de Compiègne et de Chalon sur Saône ;
- activation du réseau « toulonnais » : gain de 9 adhérents et 1200 euros de dons ;
- exposition + opération « bol de riz » et contacts scolaires sur Chalon ;
- contact bénéfique avec l'asso. Soroptimist (dons et adhésions) ; concert ce mois à Royat au profit de l'asso. + stand à Gimeaux ;
- enfin finalisation du trek « solidaire » ; le voyage prévu par Atalante pour le mois de mars 2007 n'a cependant pas pu avoir lieu (nombre de candidats insuffisant du fait de sa commercialisation tardive, et uniquement sur son site Internet)

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

2/ RAPPORT FINANCIER

Pour les détails, voir annexe jointe (n° 1).

E. PICHENOT pose le problème du versement éventuel d'une rémunération à YADAV, notre correspondant sur place qui, par ailleurs, recueille de nombreux éléments de la culture locale pour nous en informer ; l' AG décide de demander aux membres du FEILSS de faire, à l'avenir, des précisions chiffrées de leurs dépenses. Vote sur ce principe : abstentions : 5 ; pour : 17 + pouvoirs ; adopté.

La trésorière, C. Leclabart, demande l'autorisation de transférer le compte au Crédit Mutuel de Montrouge ; sa demande, ainsi que le rapport financier, sont adoptés à l'unanimité.

3/ PROJETS EN COURS

- le pont : on a un devis détaillé (environ 35 000 euros) et une étude d'ingénierie, car le FEILSS (association locale) en fait une priorité ; **mais notre participation est soumise à l'obtention par nos amis des autorisations officielles (voir lettre envoyée).**

L'unanimité des votants se prononce pour l'accompagnement du projet de pont, tel qu'il a été situé géographiquement et dans le cadre financier défini au départ.

- le demande de subvention à l'UE : le dossier, préparé par L. Laurent et M. Béchet, a été déposé à Kathmandou ; on demande 100 000 € sur les 134 000 que nécessitent le pont et les projets associés (lodge, sanitaires, dispensaire...) ; avec les rentrées d'argent de notre association (activités + cotisations + dons), il nous faut trouver 15 000 € en relais financier : une relance va être faite auprès des adhérents pour des prêts ou dons.
- l'école : nous ne savons pas exactement si nos amis souhaitent son extension ou la construction d'une nouvelle ; il serait également souhaitable de trouver quelqu'un sur place qui puisse nous informer des besoins en formation pour les élèves qui sortent de l'école (quels apprentissages ? pour quels métiers ?).
- le trekking solidaire : dans sa communication sur le trek solidaire qu'il vient de mettre à son catalogue Atalante mentionne qu'à chaque voyage la contribution solidaire du participant servira à développer un mini -projet dans le village.
Point de vue de l'AG : dans sa communication Atalante devra informer le participant que la contribution solidaire sera versé à notre association et servira à financer, non pas un mini-projet, mais notre projet global de développement. Marc Lubin se charge de transmettre à Atalante note décision et lui fournira les informations nécessaires.

4/ COTISATION - NOUVEAU BUREAU

Le montant de la cotisation reste inchangé ; pour éviter toute ambiguïté, on considère :

- qu'un donateur n'est pas un adhérent ; il reçoit des informations sur l'asso. pendant un an, puis sera sollicité par son responsable régional pour adhérer ;
- que tout nouvel adhérent de 2008 est membre de l'asso. jusqu'à la prochaine AG (mai 2009).

Changements au bureau : L. Laurent démissionne de la vice-présidence pour laisser la place à J-C Pichenot ; l'AG, compte tenu de l'envergure du projet « européen » estime nécessaire de compléter le bureau avec un « chargé des relations extérieures », qui aura le titre de vice-président, en la personne de Marc Béchet ; vote à l'unanimité pour la composition du nouveau bureau :

Président : J. CLUCHAT ; vice-présidents : J-C PICHENOT et M. BECHET ; secrétaire : J-M VILAIN ; trésorière : C. LECLABART ; trésorière-adjointe : G. BONNET.

5 / DIVERS

- lettre à nos amis népalais : voir annexe 2 ;
- en cas d'adoption de notre projet « européen », un groupe de travail est constitué ; membres : J-C PICHENOT, M. BECHET, L.LAURENT, E.MEIGNAN, J-M VILAIN ; consultants financiers : C.LECLABART et G. BONNET.
- Prochaine assemblée générale : **16 et 17 mai 2009**, chez Louis LAURENT, dans son *gîte La Brousse à L'Estréchure*, dans les Cévennes gardoises. Retenez la date !!

ANNEXE 1 : bilan financier

RAPPORT TRESORERIE

	2006/2007	1/05/07 au 30/04/2008
Revenus		
Païement AG 2006	475,50	
Cotisations	2080,00	3070,00
Dons	3716,00	5639,00
Don impression dépliant		650,00
Vente cartes	236,00	24,00
Vente DVD	300,00	95,00
Vente objets + thé	200,00	2317,50
Vente gateaux	1248,00	
Vente tangkas		1700,00
Opération bol de riz 2006	698,00	
Opération bol de riz 2007	829,00	812,00
Intérêts livret	305,21	453,87
Total	10087,71	14761,37
Depenses		
Logement AG 2006	353,15	
Remboursement AG 2006	104,60	
Frais fonctionnement 2006	6,17	
Abonnement Garuda	33,00	34,00
Achats objets+thé	215,00	135,29
Pot Givry		15,71
Ecole Basa	3444,00	2993,40
Ecole Chandrodaya	500,00	
Motherland Improvement	56,00	
Reconnaissance trek		180,00
Régularisation FEILSS		847,60
Frais fonctionnement		
<i>poste</i>	69,36	62,00
<i>photocopies</i>	38,04	
<i>papeterie/fournitures</i>	2,95	238,25
Frais impression dépliant		648,05
Commission virement	3,98	
Total	4826,25	5154,30
<i>Excedent provision</i>	5261,46	9607,07
Actif Association		
solde compte courant	1268,70	1421,90
solde compte épargne	15424,73	24878,60
Total	16693,43	26300,50

Manifestations		
Gimeaux	1348	104
Saint-Cloud	1172	445
Givry+Genouilly		1290
CE Thales		2703

LETTRE A L'ASSOCIATION FEILSS

Chers amis,

Notre association « **Au Népal, un village, une amitié en marche** », s'est réunie samedi 24 et dimanche 25 mai, près de Clermont Ferrand, dans le centre de la France. Sur les 59 adhérents que compte aujourd'hui notre association, la forte représentativité: 65 % (22 présents + 16 pouvoirs) témoigne de l'intérêt porté par nos adhérents à notre projet commun.

Grâce à vos efforts et aux renseignements que vous nous avez fait parvenir, nous avons pu longuement débattre des sujets en cours, et notamment de celui du pont, qui nous préoccupe tous et engage beaucoup d'enjeux au point de vue financier.

Tous les participants vous envoient un grand bonjour de France et vous témoignent leur amitié, à vous et votre famille ; ils espèrent voir bientôt l'aboutissement de ce grand projet qui nous mobilise tous et nous avons le plaisir de vous faire part des conclusions de cette assemblée.

Voici les principaux engagements et demandes que nous vous faisons parvenir :

1/ L'association française propose d'engager immédiatement les fonds nécessaires, pour la construction du pont, sous réserve que les autorisations officielles soient obtenues des autorités népalaises.

Elle assumera à terme la totalité du financement, si elle ne perçoit pas d'autres apports extérieurs, dans la limite du cadre financier déjà défini, **soit 35 000 euros**.

Nous demandons à l'association népalaise d'entreprendre toutes les démarches pour obtenir, dès maintenant, l'agrément officiel pour la construction du pont, selon les procédures habituelles au Népal. Elle devra porter à la connaissance de l'association française l'évolution de cette démarche et fournir toutes les informations sur les résultats obtenus ainsi que les modalités de financement si le projet est agréé.

L'association népalaise transmettra les traductions en anglais des documents officiels reçus.

Aucun versement financier pour commencer les travaux ne sera effectué sans l'assurance formelle de l'agrément des autorités népalaises.

2/ Jusqu'à présent, le travail de collecte de fonds par l'association française et la préparation aux dossiers administratifs et techniques par l'association népalaise ont constitué, depuis plusieurs années, un travail préalable important à la réalisation de ce projet.

Tous les intervenants ont effectué ce travail sur une base bénévole, dans l'intérêt du développement du village.

L'association française, réunie en assemblée générale, manifeste toute sa reconnaissance aux animateurs népalais de l'association FEILSS pour toute la documentation fournie, et pour le travail de communication, régulier et précis, effectué par le secrétaire népalais de l'association pendant l'année écoulée.

Les membres, réunis en AG, remercient vivement l'association népalaise pour la qualité et la régularité du travail d'information, ce qui a permis à notre réunion des 24 et 25 mai, de débattre et décider en toute connaissance de cause.

3/ Dans l'hypothèse où une contribution financière d'une institution internationale, comme l'Union Européenne serait obtenu pour réaliser notre projet, le travail de prospective et de mise en oeuvre sera pris en compte et des frais de mission pourront être intégrés dans le coût du projet. Nous demandons au FEILSS de nous adresser rapidement une estimation des frais qui lui incombent.

Dans la cas où la construction du pont exclusivement financée par l'association française, le FEILSS devra nous confirmer sa participation bénévole au fonctionnement et préciser s'il est nécessaire de prévoir des dépenses correspondant au travail d'accompagnement.

4/ Les membres de l'assemblée générale recommandent à nos amis népalais du FEILSS d'élargir son fonctionnement, en intégrant de nouveaux membres, installés en permanence au village, comme membres actifs de l'association.

5 / Enfin, nous vous communiquons la composition du nouveau bureau qui dirigera l'association : **Président : JACQUES CLUCHAT ; Vice –présidents : JEAN-CLAUDE PICHENOT et MARC BECHET ; secrétaire : JEAN-MARIE VILAIN ; trésorière : CATHERINE LECLABART ; trésorière adjointe : GISELE BONNET.**

Recevez un grand salut de France et toutes nos amitiés.

COTISATION DE MEMBRE POUR L'ANNEE 2008-2009
--

Bulletin à renvoyer à la trésorière : **Catherine LECLABART** 16, rue Gutenberg , 92120 **MONTRouGE**

NOM

Prénom

Adresse

Etabli le

à
Signature

MONTANT DES COTISATIONS

Etudiant, chômeur	15 €		Libeller le chèque au nom de
Membre actif : à partir de			l'association :
45 €			
Dons pour les projets annoncés			« Au Népal, un village,
TOTAL			une amitié en marche »

RAPPEL : La cotisation court d'une A.G. à l'autre, sont considérés à jour de leur cotisation les nouveaux membres ayant versé celle-ci depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours.

Précisez bien si votre versement constitue un don ou une adhésion ; merci !

